

Devenir acteur PRAP 2S*

Formation initiale

* Prévention des risques liés à l'activité physique dans le secteur sanitaire & médico social

Objectifs de la formation

La formation d'acteur PRAP vise à rendre tout personnel capable de contribuer à la suppression ou à la réduction des risques liés à l'activité physique auxquels il est exposé, en proposant, de manière concertée, des améliorations techniques et organisationnelles et humaines, en maîtrisant les risques sur lesquels il a possibilité d'agir selon le document de référence INRS.



PUBLIC

Tout personnels
d'entreprises,
d'associations ou de
structures publiques

PRE REQUIS

Aucun pré requis
n'est demandé

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation continue
certificative. À l'issue
de cette évaluation, un
certificat de acteur
prévention sera délivré
au candidat qui a
participé à l'ensemble
de la formation et fait
l'objet d'une évaluation
favorable.
Valable 24 mois.

Durée :

3 jours de formation non
consécutifs
(21 heures)

Référentiel de l'INRS
Version 8.04/2019

Effectif :

De 4 à 10 participants

Horaires :

8h-12h
et 13h-16h
(ou selon les horaires
proposés par
l'entreprise)

Lieu :

Dans nos locaux pour
une formation inter
entreprise
Dans vos locaux pour
une session intra
entreprise

Contact :

Guillaume DERULLE
0696 710 367
ergodom-formation@orange.fr
www.ergodom.fr

Méthodes pédagogiques :

Apports théoriques sous forme d'exposés suivis d'échange
Mises en situations pédagogiques
Étude de cas à partir des situations professionnelles vécues
Exercices pratiques adaptés en sous groupes

